

.....

Avis n°15-116419 publié le 27/07/2015

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/15-116419/officiel>

Avis de marché

Département(s) de publication : **75**
Annonce No **15-116419**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ministère culture et communication.

Correspondant : M. Manceaux Audrey, Ministère de la culture et de la communication, 182, rue Saint Honoré 75033 Paris Cedex 01 tél. : 01-40-15-82-97 courriel : mission-achats.sg@culture.gouv.fr adresse internet : <http://www.culture.gouv.fr/> .

Objet du marché : **mise à disposition d'une plateforme de veille et d'analyse sur le web et les réseaux sociaux.**

Lieu d'exécution : ministère de la culture et de la communication, secrétariat général, 3 rue de Valois et 182, rue Saint Honoré, 75001 Paris.

Caractéristiques principales :

mise à disposition d'une plateforme de veille et d'analyse sur le web et les réseaux sociaux

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le prestataire devra assurer les missions suivantes : configuration et mise à disposition d'un outil de veille et de mesure ; mise en place d'une assistance téléphonique ; réunions de travail à l'initiation de la prestation et en tant que de besoin durant l'exécution du marché ; sessions de formation avec mise à disposition d'une documentation utilisateur. le marché est composé d'un montant global et forfaitaire et de prix unitaires pour certaines prestations complémentaires, commandées par le biais de bons de commande. A titre informatif, le montant des prestations à bons de commande sont sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 4000 euro(s) (H.T.).

Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. Le marché peut être reconduit de façon expresse deux fois dans la limite d'une durée maximale de trois (3) ans à compter de la date de la date de notification. L'éventuelle reconduction sera notifiée au titulaire au maximum deux mois avant la fin du marché en cours.

Refus des variantes.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

les modalités de paiement sont celles prévues aux articles 86 à 118 du code des marchés publics. Les paiements seront effectués par virement avec mandatement selon les règles de la comptabilité publique et l'article 98 du code des marchés publics étant précisé que le délai global de paiement est fixé à 30 jours. Le financement sera assuré sur le budget propre du ministère de la Culture et de la Communication.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un

notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements mentionnés ci-dessous que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements déjà transmis au pouvoir adjudicateur dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Dans ce cas, ils indiquent, dans leur candidature, les documents concernés ainsi que la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 31 août 2015, à 17 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2015-55-DICOM.

Renseignements complémentaires : instance chargée des recours et instance auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris - 7, rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04, Téléphone : 01.44.59.44.00, Télécopie : 01.44.59.46.46, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents sont accessibles gratuitement uniquement par voie électronique, sur la plate-forme des achats de l'état (Place) (www.marches-publics.gouv.fr).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la signature électronique est obligatoire pour cette procédure de passation. Le dépôt électronique des plis s'effectue exclusivement sur le site (Place) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 juillet 2015.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=265677&orgAcronyme=f5j>



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

•
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

adresse internet :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=265677&orgAcronyme=f5j>

•
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=265677&orgAcronyme=f5j>